

[https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/eolien-mer-cotentin-accueillera-4eme-parc-eolien-offshore-normandie-1902618.html?utm\\_medium=Social&utm\\_source=Facebook&fbclid=IwAR3mthC0jrwWhsoOnaNxCukJPZmTzqQqNUj2Ysa4N9uLKoTKsq5epR2dN4#Echobox=1607268284](https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/manche/eolien-mer-cotentin-accueillera-4eme-parc-eolien-offshore-normandie-1902618.html?utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR3mthC0jrwWhsoOnaNxCukJPZmTzqQqNUj2Ysa4N9uLKoTKsq5epR2dN4#Echobox=1607268284)

## Eolien en mer : le Cotentin accueillera le 4ème parc éolien offshore en Normandie

Le parc éolien au large du Cotentin aura pour objectif de subvenir aux besoins en électricité de 800.000 foyers. • © Tobias Schwarz / AFP

La décision est tombée samedi 5 décembre. Dans un communiqué, le Ministère de la transition écologique a officialisé l'emplacement choisi pour construire le 4ème parc éolien offshore de Normandie : ce sera le Cotentin. Cette décision *"s'accompagne du lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de désigner un lauréat pour le développement du parc en 2022"*, précise le communiqué du duo ministériel chapeautant la procédure Barbara Pompili et Annick Girardin.

J'ai décidé que le futur parc éolien en mer serait installé à plus de 40 km des côtes (32 km des côtes et 40 km des tours-observatoires Vauban de St-Vaast-La-Hougue), dans une zone permettant de limiter au maximum les impacts sur notre paysage, nos activités de pêche, le trafic maritime et l'environnement marin.

### **Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique**

Le projet, qui porterait le chiffre de parc éolien français à 8, a pour objectif une production d'électricité nécessaire aux besoins d'environ 800.000 foyers.

&lt;img class="article-image lazy lazy--loaded" data-src="https://france3-regions.francetvinfo.fr/image/IdLVuTGfuKPtZd-Z\_YShclT-6Y/600x327/regions/2020/11/13/5fae7357caeee\_jt\_19\_20\_haute\_normandie\_12\_11\_2020-00\_11\_48\_23-5078974.jpg" alt="Projets de parcs éolien offshore en France" data-srcset="https://france3-

[regions.francetvinfo.fr/image/IdLVuTGfuKPtZd-Z\\_YShclT-6Y/600x327/regions/2020/11/13/5fae7357caeee\\_jt\\_19\\_20\\_haute\\_normandie\\_12\\_11\\_2020-00\\_11\\_48\\_23-5078974.jpg](https://france3-regions.francetvinfo.fr/image/IdLVuTGfuKPtZd-Z_YShclT-6Y/600x327/regions/2020/11/13/5fae7357caeee_jt_19_20_haute_normandie_12_11_2020-00_11_48_23-5078974.jpg) 600w, [https://france3-regions.francetvinfo.fr/image/pCaJ-uVP1Wa5vdbUkExQ5Shf6AA/930x507/regions/2020/11/13/5fae7357caeee\\_jt\\_19\\_20\\_haute\\_normandie\\_12\\_11\\_2020-00\\_11\\_48\\_23-5078974.jpg](https://france3-regions.francetvinfo.fr/image/pCaJ-uVP1Wa5vdbUkExQ5Shf6AA/930x507/regions/2020/11/13/5fae7357caeee_jt_19_20_haute_normandie_12_11_2020-00_11_48_23-5078974.jpg) 930w", data-sizes="(max-width: 599px) 100vw, (min-width: 600px) 927px" &gt;  
Projets de parcs éolien offshore en France • © France Télévisions

## L'opposition des pêcheurs

Le torchon n'est pas prêt d'arrêter de brûler entre les pêcheurs et les instigateurs du projet. Ces derniers appuient sa légitimité par la tenue d'un débat public sur le sujet depuis l'été 2019 auquel ont participé les pêcheurs. Sauf que, l'objectif de la commission, d'abord présenté comme un espace de réflexion sur la validation ou non de la création d'un 4e parc dans la région, était, dans les faits, de trouver un consensus sur le choix du lieu.

### À ce sujet, la rédaction vous recommande

Le 24 janvier 2020, au terme d'une nouvelle réunion, le comité régional des pêches dénonçait "*cette fausse consultation*" et [s'y opposait farouchement](#). Le 13 novembre dernier Dimitri Rogoff, président du comité régional des pêches de Normandie, a profité des derniers échanges sur le quatrième parc éolien pour réaffirmer cette position : "*les trois premiers champs éoliens ne sont déjà pas digérés par les pêcheurs. A Dieppe et au Tréport, les pêcheurs sont les premières victimes de cette politique.*"

## Une décision saluée par la région, le département et la communauté d'agglomération

De leur côté, Hervé Morin, président de la région, Marc Lefevre, président du conseil départemental, David Margueritte, président de la communauté d'agglomération du Cotentin et Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin ont tenu à saluer la décision des ministres dans un communiqué de presse commun transmis dimanche 6 décembre.

Cette décision est le choix de la cohérence, le port de Cherbourg étant à ce stade le premier port de fabrication de pales éoliennes en mer (...) Cette

décision est enfin celle de l'écoute. La zone retenue se situera finalement à plus de 32 km des côtes, préservant l'impact sur les paysages grandioses du Val de Saire et limitant celui sur les activités de pêche.

### **Extrait du communiqué commun**

*"Des études d'impact sur l'environnement et sur la pêche seront organisées et nous nous en réjouissons", ajoute-t-il. Pas certain qu'elles suffisent à apaiser les inquiétudes des pêcheurs locaux.*